

EXTRAPLAC : cartographie récente du plateau continental juridique

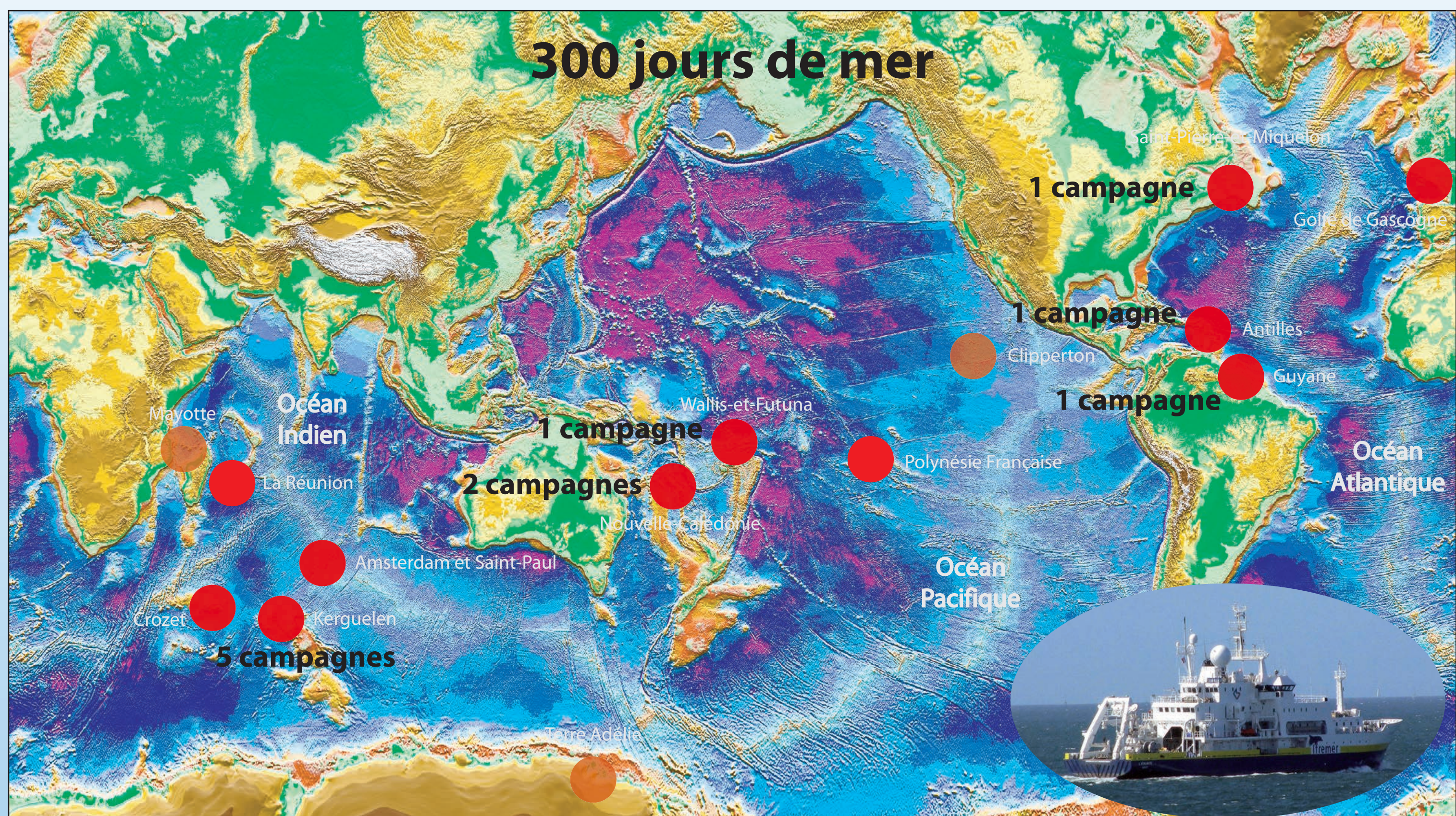
Benoît Loubrieu, Martin Patriat, Walter Roest, Catherine Satra-Le Bris, Ifremer Brest -Géosciences Marines - BP 70 - 29280 Plouzané - France

Dominique Carval, Samy Youssef, SHOM, rue du Chatellier, 29228 Brest, France

www.extraplac.fr

Le projet Extraplac (EXTension Raisonnée du PLAteau Continental) est le projet national français dédié à l'extension du plateau continental juridique, conformément à l'article 76 de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La France a déposé à l'ONU, avant la date limite du 13 mai 2009, ses demandes d'extensions pour la métropole et l'outre-mer.

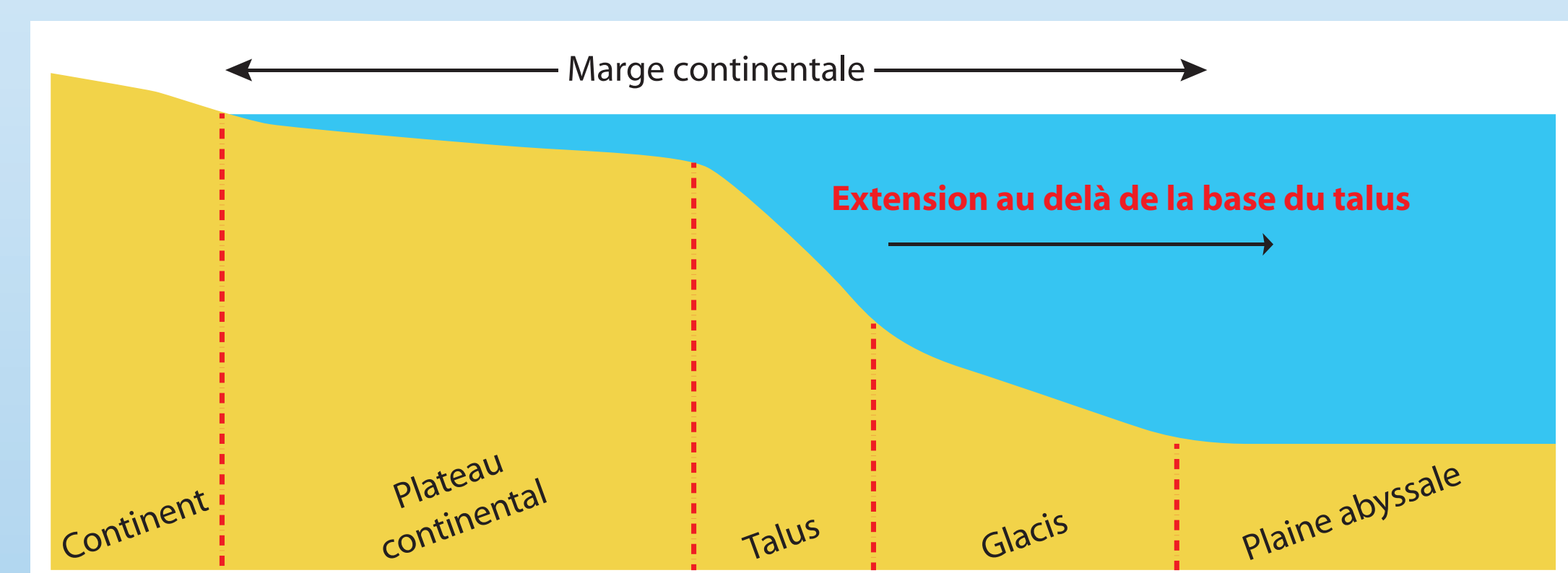
Ces extensions se justifient par des critères géologiques et géomorphologiques. Ce projet repose donc largement sur la cartographie sous-marine et l'analyse de la bathymétrie pour argumenter les dossiers.



Répartition des espaces maritimes français

Cartographier la base du talus

La France possède une zone économique exclusive (ZEE) d'une surface de l'ordre de 10 millions de km². Le projet a requis la réalisation de campagnes à la mer : il s'agit tout particulièrement de cartographier la base du talus.

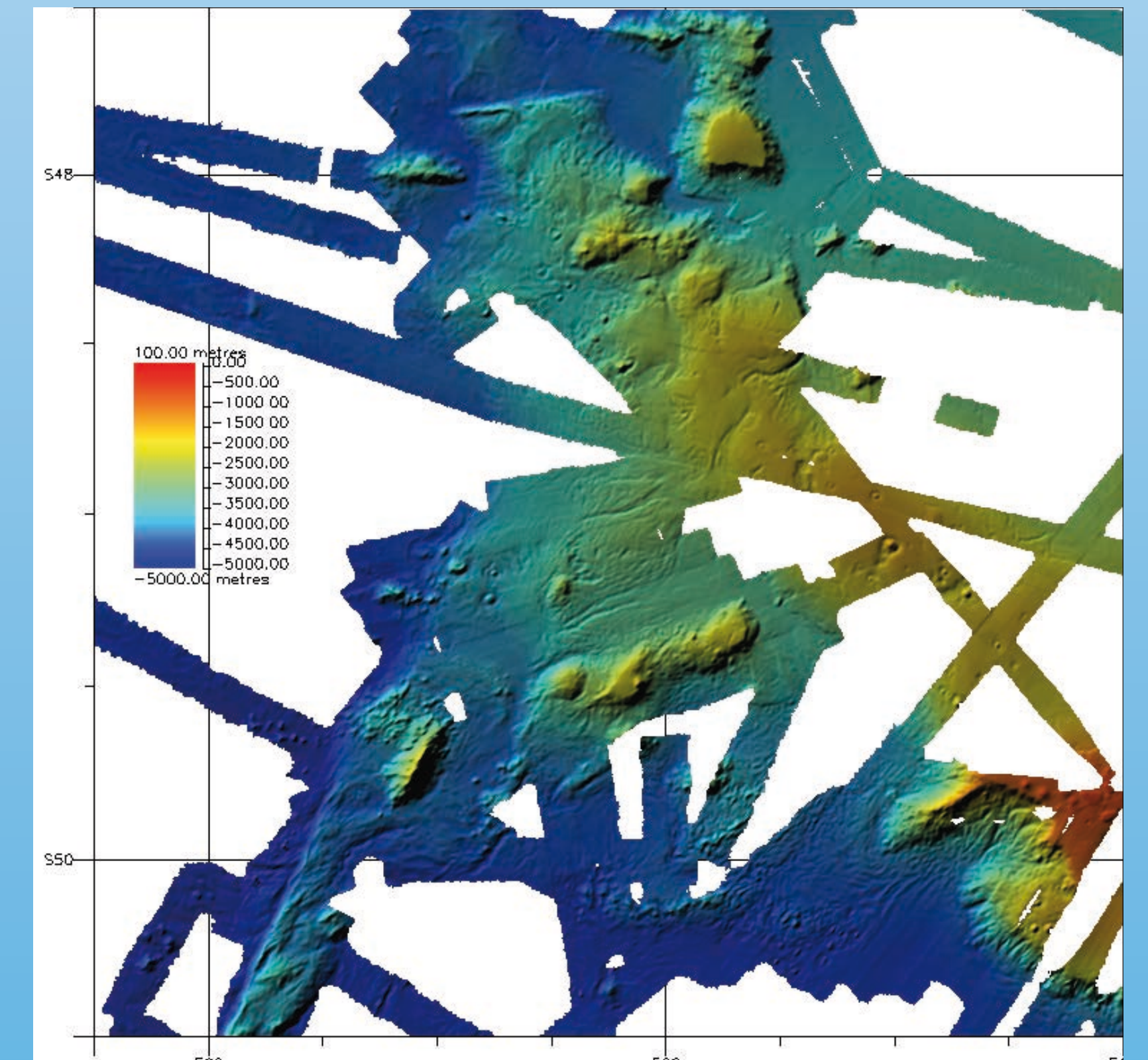
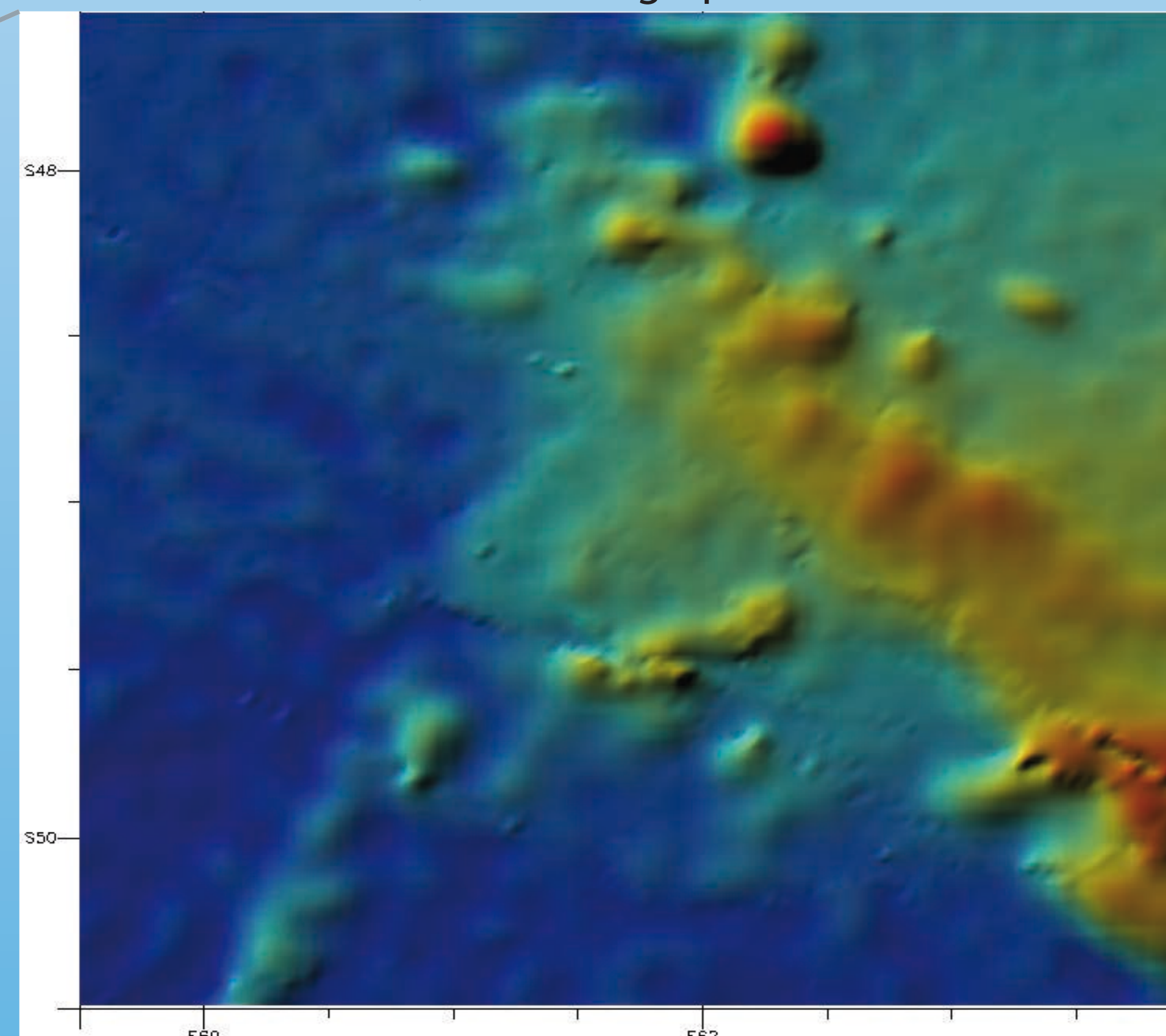
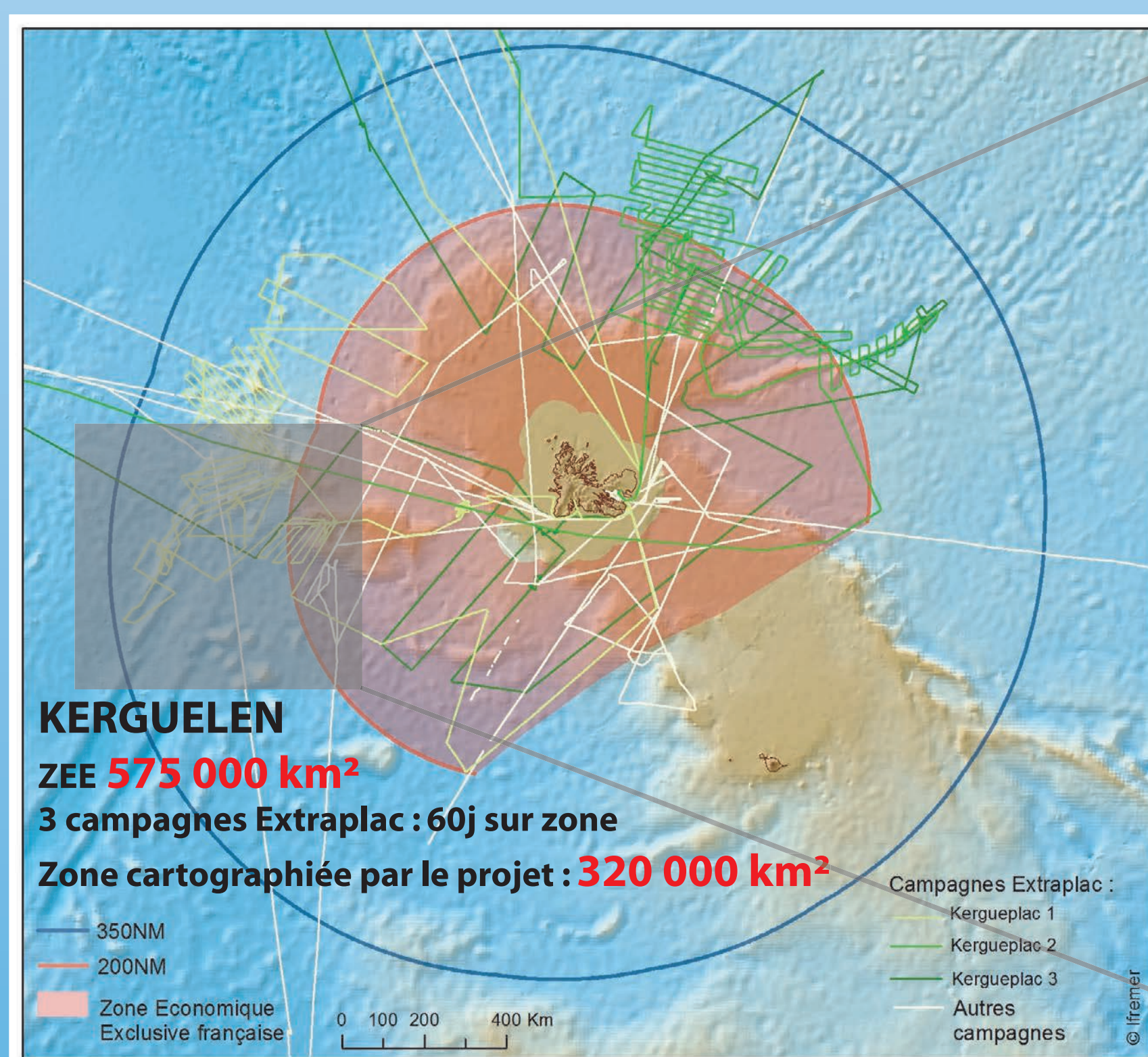


Ensembles géomorphologiques des fonds marins

Connaître les zones maritimes sous juridiction française

Basse résolution, sans cartographie multifaisceau

Haute résolution, après cartographie multifaisceau



Le travail cartographique couvre les **actions d'inventaire, d'acquisition nouvelle et traitement de données, de bancarisation et valorisation** pour le projet et pour la communauté scientifique.

C'est une opportunité unique de reconnaissance et d'exploration de zones marines très souvent peu cartographiées jusqu'à maintenant. La cartographie est réalisée par sondeurs acoustiques multifaisceaux grands fonds.

Marge guyanaise résolution spatiale 250 m

